

03  
2019

# RÉPÈRES

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE DES COÛTS 2017 SUR LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE  
ET INTERDÉPARTEMENTALE  
DE L'HÉBERGEMENT  
ET DU LOGEMENT



L'État a engagé en 2009 une refondation du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accès au logement. Cette démarche s'est traduite par la mise en œuvre, en lien avec les fédérations nationales du secteur, d'un plan national d'accompagnement des personnes sans abri ou mal logées. Un des objectifs de ce plan a consisté en l'élaboration d'un référentiel national des prestations et des coûts du secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion (AHI).

**Ce référentiel se décompose en deux volets :**

- **le référentiel national des prestations** (RNP) élaboré en 2011 ;
- **l'enquête nationale des coûts** (ENC-AHI), lancée une première fois en 2012 et **généralisée en 2014** au travers du **déploiement d'un système d'information** (SI-ENC) ;

**La démarche a pour objectif de dépasser les catégories administratives existantes pour décrire l'activité du secteur au travers des missions et des prestations délivrées aux usagers et analyser les coûts entre établissements ayant des activités comparables.**

Les prestations sont regroupées dans le référentiel en quatre grandes missions :

- **Alimenter ;**
- **Héberger ;**
- **Accueillir et orienter ;**
- **Accompagner.**

En s'appuyant sur ces missions, l'ENC-AHI identifie des « **groupes homogènes d'activité et de missions** » (ou **GHAM**) en fonction des services rendus par la structure. Chaque GHAM correspond à un montant de coûts calculé par la répartition des charges des établissements entre les différentes missions effectuées par les structures auprès des usagers. **Un GHAM est qualifié par son type d'hébergement par la lettre R – regroupé - ou D – diffus.**

**Le renseignement de l'ENC a été rendu obligatoire pour tous les établissements d'hébergement ouverts plus de 9 mois dans l'année par l'article 128 de la loi de finances 2018.**

**L'ENC sert d'appui à la tarification des centres d'hébergement et de réinsertion sociale en permettant la détermination de tarifs plafonds appliqués aux charges brutes de ces établissements.**

Le diffus se caractérise par un accueil au sein de logements individuels, tandis que le regroupé représente les structures d'accueil collectives.



## Mise en œuvre de l'ENC- AHI en 2017 en Île-de-France

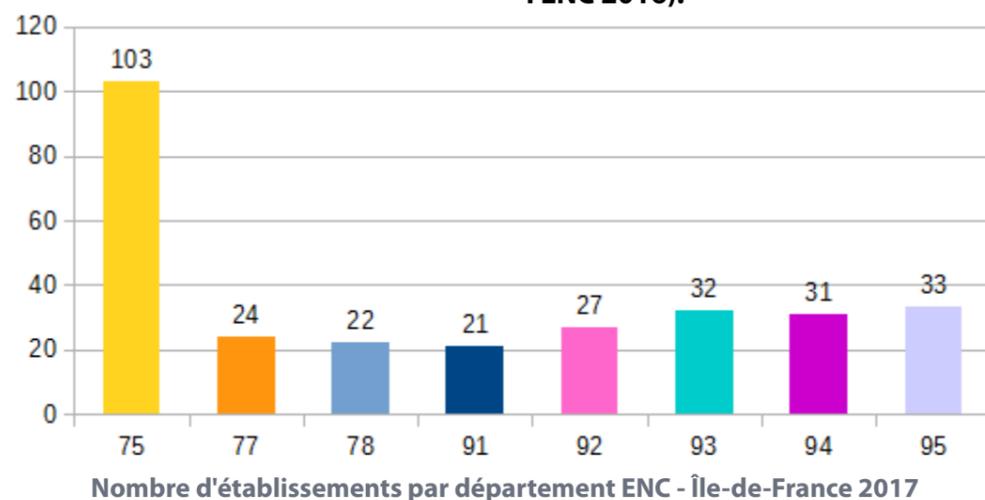
### Contexte

L'Enquête Nationale des Coûts 2017 dans le secteur "Accueil, Hébergement, Insertion" en Île-de-France continue de se caractériser par une forte mobilisation des acteurs associatifs et des services de l'État : sur environ 392 structures ouvertes en Île-de-France fin 2016, 347 enquêtes ont été renseignées totalement ou partiellement (88%) dont 325 ont reçu un avis favorable (94%). Ces taux sont comparables à ceux constatés lors de l'exercice précédent.

Certains résultats ont été écartés de la restitution pour les raisons suivantes :

- établissements de moins de 10 places ;
- établissements ayant rencontré des circonstances exceptionnelles ;
- déclarations ayant reçu un avis défavorable.

**Compte-tenu de ce qui précède, l'ENC AHI 2017 en Île-de-France porte sur 293 établissements (contre 283 dans l'ENC 2016), soit 25% des établissements du niveau national (28% en 2016) et 374 unités GHAM (contre 360 dans l'ENC 2016).**



### Périmètre de l'enquête

Cette restitution présente les résultats de la quatrième année de recueil des données budgétaires des comptes administratifs déposés sur un périmètre de structures similaire aux exercices précédents soit :

- **151 structures d'hébergement généraliste sous subvention** (centres d'urgence ou de stabilisation)
- **142 structures d'hébergement généraliste sous dotation globale** (centres d'hébergement et de réinsertion sociale – CHR)

**Comme les années précédentes, certains dispositifs restent écartés de cette enquête :**

- hébergements à l'hôtel,
- pensions de famille, intermédiation locative, résidences sociales
- dispositifs pour l'hébergement des demandeurs d'asile ...)

### Précisions

- Le rattachement des structures par département dépend de leur lieu d'implantation, non plus du financeur ;
- Les établissements de moins de 10 places restent exclus des résultats généraux pour raison statistique. Toutefois, certaines données sur ces établissements sont présentées dans ce document ;
- Comme en 2016, les établissements dont les GHAM sont inscrits en "circonstances exceptionnelles" ont été retirés de la base de données (32 GHAM sur 406) ;
- Les structures disposant de places financées sous dotation (CHR) et sous subvention (CHU) sont classées dans la catégorie dans laquelle la part de places est majoritaire.



## Public accueilli

**Sur l'année 2017 en Île-de-France, l'équivalent de 8,8 personnes a été hébergé sur une place financée, soit 164 587 personnes<sup>1</sup> sur un parc requêté de 18 434 places.**

Le volume de personnes accueillies est en hausse significative par rapport aux années précédentes (61 587 personnes en 2016 et 41 680 en 2015), évolution qui s'explique principalement par l'amélioration du renseignement des données par les gestionnaires.

Les résultats des structures proposant un hébergement à la nuitée impactent les constats présentés sur le nombre, le profil et les durées de séjour des personnes accueillies.

- **Les informations présentées concernent très majoritairement des adultes isolés.**

93% des personnes hébergées en Île-de-France dans des structures comprises dans le périmètre de l'ENC sont des adultes sans enfant (81% au

<sup>1</sup> L'ENC ne comptabilise pas le nombre de personnes différentes ayant été hébergées dans l'année mais le nombre de séjours : une personne entrée ou déjà sur place est comptée une fois comme personne hébergée ; si elle sort puis revient la même année, elle sera comptabilisée une seconde fois.

niveau national), contre 90% en 2016. Ce chiffre masque une réalité francilienne non retracée dans l'ENC car de nombreuses familles sont hébergées à l'hôtel, or l'outil n'a pas été conçu pour recueillir des informations portant sur cette typologie d'accueil.

- **La tranche d'âge majoritaire des personnes accueillies est de 25 à 59 ans.**

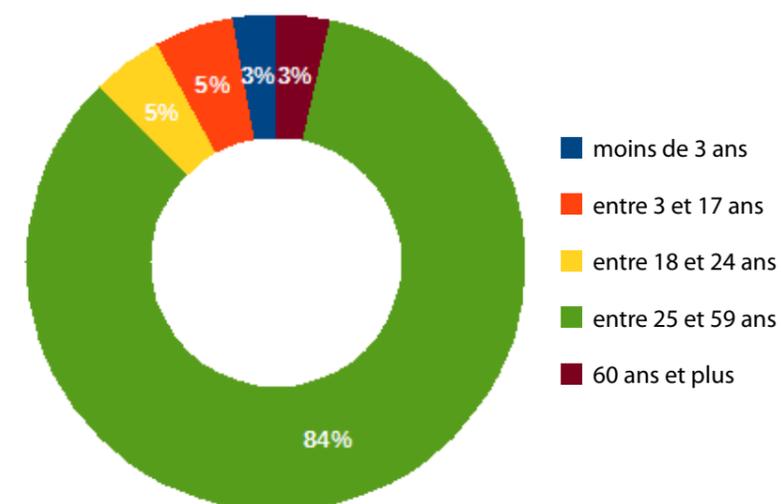
Cette part représente 84% du public hébergé en Île-de-France, contre 68% au niveau national.

- **Les personnes âgées de plus de soixante ans sont très minoritaires.**

Elles représentent 3% du public francilien contre 4% au niveau national.

- **La part de mineurs hébergés de moins de 3 ans est moindre en Île-de-France qu'au niveau national, du fait de la prégnance de l'hébergement hôtelier pour les familles.**

La part est de 3% contre 4% au niveau national. Cette situation s'explique notamment par la prépondérance de l'hébergement hôtelier, non pris en compte dans l'enquête, pour l'accueil de personnes en famille avec enfants.



Répartition des personnes hébergées en Île-de-France selon la tranche d'âge

**Focus**  
**Accompagnement de publics spécifiques**

• **Un quart des places d'hébergement du parc francilien est consacré à l'accompagnement de publics spécifiques.**

Sur l'ensemble du parc francilien, 26% des places procèdent de l'accompagnement dédié à des publics spécifiques - soit 19% de places en accompagnement non exclusif et 7% de places en accompagnement exclusif.

• **Le dimensionnement du parc dédié à l'accompagnement spécifique reste toutefois moins important qu'au niveau national.**

La part de places procédant à de l'accompagnement de publics spécifiques est plus importante à l'échelle du territoire national qu'à celle de la région francilienne. Elle est en effet de 30% au niveau national – dont 23% de manière non exclusive et 7% de manière exclusive.

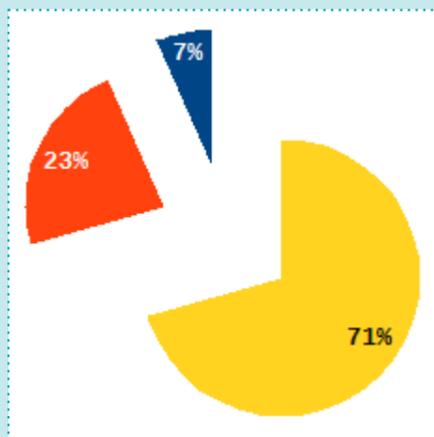
• **Les établissements émergeant sur les GHAM les plus représentés en Île-de-France sont ceux qui proposent le plus souvent un accompagnement à l'attention de publics spécifiques**

Les GHAM 3R et 4D concentrent le plus de places dévolues à de l'accompagnement des populations spécifiques et sont également les GHAM les plus représentés en Île-de-France - respectivement 28% et 24% du parc total.

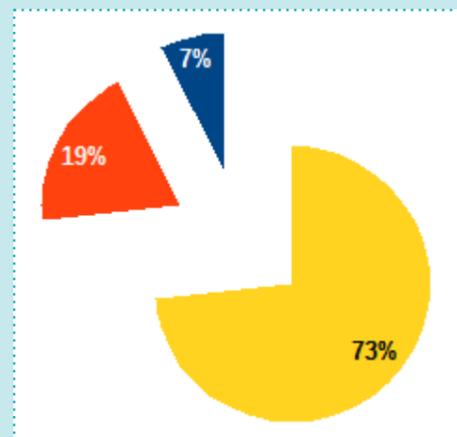
**Précisions sur le public concerné :**

- personnes victimes de violences
- personnes présentant des addictions diposant d'une prise en charge médico-sociale adaptée
- personnes placées sous main de justice
- personnes sortantes de l'hôpital psychiatrique ou ayant une problématique psychiatrique avérée
- jeunes majeurs (18-25 ans)

**Part des places selon le type d'accompagnement**



France - ENC 2017



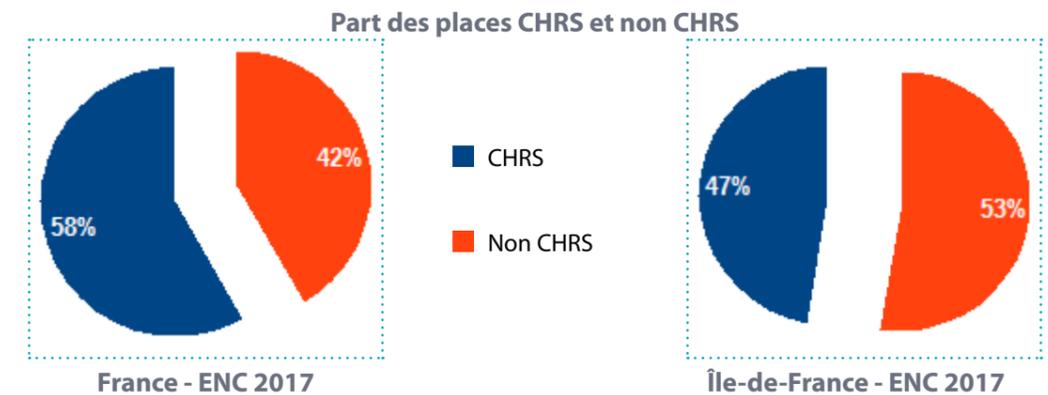
Île-de-France - ENC 2017



**Description de l'offre**

**Une part prépondérante des CHRS dans les données nationales issues de l'enquête 2017**

- La part des places sous statut CHRS est plus importante au niveau national (58 % des places) qu'au niveau francilien (47 % des places).



**Une proportion de logements en diffus moins importante en Île-de-France qu'à l'échelle nationale**

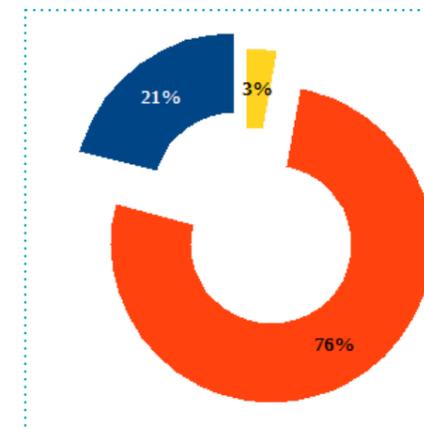
- À l'échelle nationale, la répartition de l'offre entre les deux typologies d'accueil est répartie de manière égale : 49% des places sont en diffus (13 638 places) et 51% en regroupé (13 932 places).
- A contrario, 63 % des places franciliennes proposent un accueil en regroupé (11 551 places) contre 37% en diffus (6 883 places).

**La grande majorité des locaux à destination de l'hébergement en Île-de-France sont des surfaces louées**

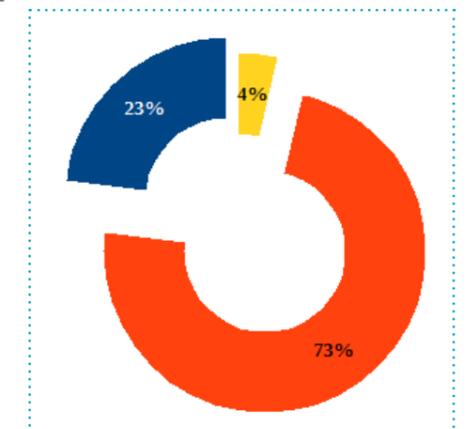
Seul un quart des surfaces d'hébergement renseignées dans l'enquête en Île-de-France relève de la propriété des gestionnaires.

Cette proportion est similaire à l'échelle nationale.

**Pourcentage des superficies relevant de la propriété, de la location ou de l'occupation à titre gracieux**



France - ENC 2017

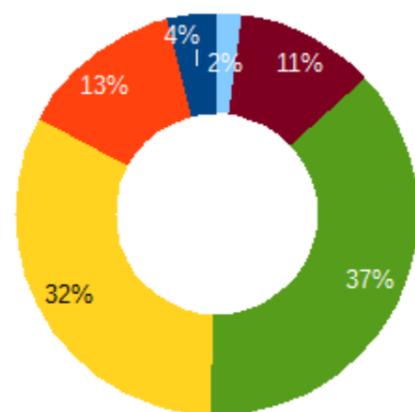


Île-de-France - ENC 2017

## L'Île-de-France comprend proportionnellement un plus grand nombre d'établissements de taille importante que le niveau national.

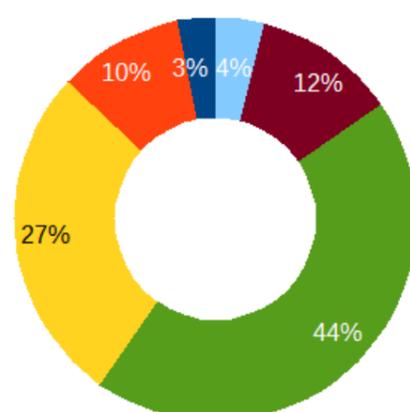
- Près de 4% de structures atteignent 200 places en Île-de-France contre seulement 2% au niveau national.
- 60% des établissements en Île-de-France comptent plus de 40 places, contre 50% au niveau national.

Répartition des établissements selon leur capacité



ENC France 2017

- moins de 10 places
- moins de 20 places
- de 20 à 39 places
- de 40 à 99 places
- de 100 à 199 places
- 200 places et +



ENC Île-de-France 2017

## Dans un contexte de rationalisation croissante des coûts, le ratio d'ETP par place est resté stable sur les trois dernières années d'enquête en Île-de-France et au national.

ENC – IDF	Places totales	ETP salariés	ETP socio-éducatifs	ETP veille de nuit	ETP bénévoles
Enquête 2017	18 434	0,15	0,06	0,04	0,004
Enquête 2016	17 445	0,16	0,06	0,04	0,006
Enquête 2015	16 033	0,16	0,07	0,05	0,008

Ratio d'ETP par place en Île-de-France

ENC France	Places totales	ETP salariés	ETP socio-éducatifs	ETP veille de nuit	ETP bénévoles
Enquête 2017	55 475	0,16	0,08	0,04	0,004
Enquête 2016	66 296	0,14	0,07	0,03	0,004
Enquête 2015	51 740	0,16	0,08	0,04	0,005

Ratio d'ETP par place en France



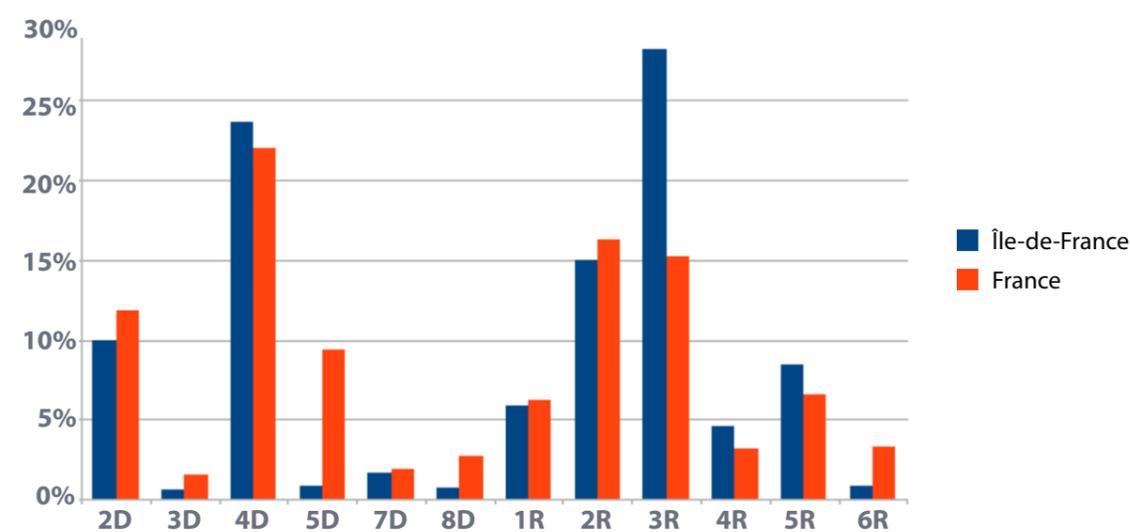
## Représentativité des GHAM

Les Groupes Homogènes d'Activité et de Moyens (GHAM) identifiés dans l'ENC en fonction des missions principales effectuées et les modalités d'accueil (regroupé ou en diffus) sont au nombre de 12 depuis 2015. Ces 12 GHAM sont tous représentés en Île-de-France.

Les niveaux de représentativité des GHAM en Île-de-France demeurent inchangés dans l'exercice 2017 comparativement aux années précédentes :

- le GHAM 3R (Héberger-Alimenter-Accueillir-Accompagner en regroupé) : 28 % des places (27% en 2016)
- le GHAM 4D (Héberger-Accompagner en diffus) : 24% des places (25% en 2016)
- le GHAM 2R (Héberger-Alimenter-Accompagner en regroupé) : 15% des places (17% en 2016)
- le GHAM 2D (Héberger-Accompagner renforcé en regroupé) : 10% des places (9% en 2016)

Ces quatre GHAM sont également les plus représentés à l'échelle nationale.



Répartition en % des places par GHAM en Île-de-France et en France ENC 2017

- Le GHAM le plus représenté au niveau national est le 4D pour 22% des places, contre 24 % en Île-de-France.
- La forte représentation du GHAM 3R dans le parc d'hébergement constitue une spécificité francilienne.

Mission Principale	2D	3D	4D	5D	7D	8D	1R	2R	3R	4R	5R	6R	Total
	Héberger Accompagner +	Héberger Alimenter Accueillir Accompagner	Héberger Accompagner	Héberger Accueillir	Héberger Accompagner Accueillir	Héberger Alimenter Accompagner	Héberger Alimenter Accueillir	Héberger Alimenter Accompagner	Héberger Alimenter Accueillir Accompagner	Héberger Accueillir Accompagner	Héberger Accompagner	Héberger Accueillir	
IDF	55	3	78	6	9	5	14	67	70	17	42	8	374
	15%	1%	21%	2%	2%	1%	4%	18%	19%	5%	11%	2%	1
Places totales	1 826	115	4 345	162	308	127	1 085	2 746	5 182	836	1 548	154	18 434
	10%	1%	24%	1%	2%	1%	6%	15%	28%	5%	8%	1%	1
Nombre d'unités GHAM	263	40	320	126	40	59	109	333	213	55	137	74	1 769
	15%	2%	18%	7%	2%	3%	6%	19%	12%	3%	8%	4%	1 770
Places totales	7 807	1 030	14 554	6 183	1 288	1 806	4 097	10 775	10 071	2 112	4 387	2 186	66 296
	12%	2%	22%	9%	2%	3%	6%	16%	15%	3%	7%	3%	1
FRANCE													

Tableau de répartition des GHAM par nombre de places et par nombre d'unités GHAM en Île-de-France et en France.

Département	Mission Principale	Héberger Accompagner +	Héberger Alimenter Accueillir Accompagner	Héberger Accompagner	Héberger Accueillir	Héberger Accueillir Accompagner	Héberger Alimenter Accompagner	Héberger Alimenter Accueillir	Héberger Alimenter Accompagner	Héberger Alimenter Accueillir Accompagner	Héberger Accompagner	Héberger Accueillir	Total
		2D	3D	4D	5D	7D	8D	1R	2R	3R	4R	5R	
75	nombre de GHAM	14	0	19	2	3	3	4	22	39	14	1	126
	nombre de places	302	0	1220	113	123	82	555	1076	3725	625	40	8 213
	% de places	4%	0%	15%	1%	1%	1%	7%	13%	45%	8%	0%	100%
77	nombre de GHAM	6	1	13	1	2	0	1	2	5	0	1	33
	nombre de places	290	11	855	13	77	0	35	73	156	0	25	1 589
	% de places	18%	1%	54%	1%	5%	0%	2%	5%	10%	0%	2%	100%
78	nombre de GHAM	3	1	3	0	1	0	1	12	1	3	0	27
	nombre de places	152	58	97	0	34	0	15	428	84	90	0	1 013
	% de places	15%	6%	10%	0%	3%	0%	1%	42%	8%	9%	0%	100%
91	nombre de GHAM	4	0	14	0	1	0	1	3	2	7	1	34
	nombre de places	163	0	695	0	27	0	39	269	263	244	24	1 737
	% de places	9%	0%	40%	0%	2%	0%	2%	15%	15%	14%	1%	100%
92	nombre de GHAM	6	0	4	1	0	1	3	4	3	4	0	27
	nombre de places	198	0	166	14	0	40	334	123	143	115	0	1 189
	% de places	17%	0%	14%	1%	0%	3%	28%	10%	12%	10%	0%	100%
93	nombre de GHAM	7	1	5	1	2	0	3	11	8	2	1	43
	nombre de places	205	46	338	6	47	0	86	470	281	86	12	1 707
	% de places	12%	3%	20%	0%	3%	0%	5%	28%	16%	5%	1%	100%
94	nombre de GHAM	7	0	13	0	0	0	0	5	10	1	0	41
	nombre de places	301	0	700	0	0	0	0	106	498	11	0	1 812
	% de places	17%	0%	39%	0%	0%	0%	0%	6%	27%	1%	0%	100%
95	nombre de GHAM	8	0	7	1	0	1	1	8	2	11	4	43
	nombre de places	215,00	0	274	16	0	5	20	202	32	377	53	1 194
	% de places	18%	0%	23%	1%	0%	0%	2%	17%	3%	32%	4%	100%
IDF	nombre de places	55	3	78	6	9	5	14	67	70	42	8	374
	nombre de places	1826	115	4345	162	308	127	1084	2747	5182	1548	154	18 434
	% de places	10%	1%	24%	1%	2%	1%	6%	15%	28%	8%	1%	100%

Répartition des GHAM par département d'Île-de-France



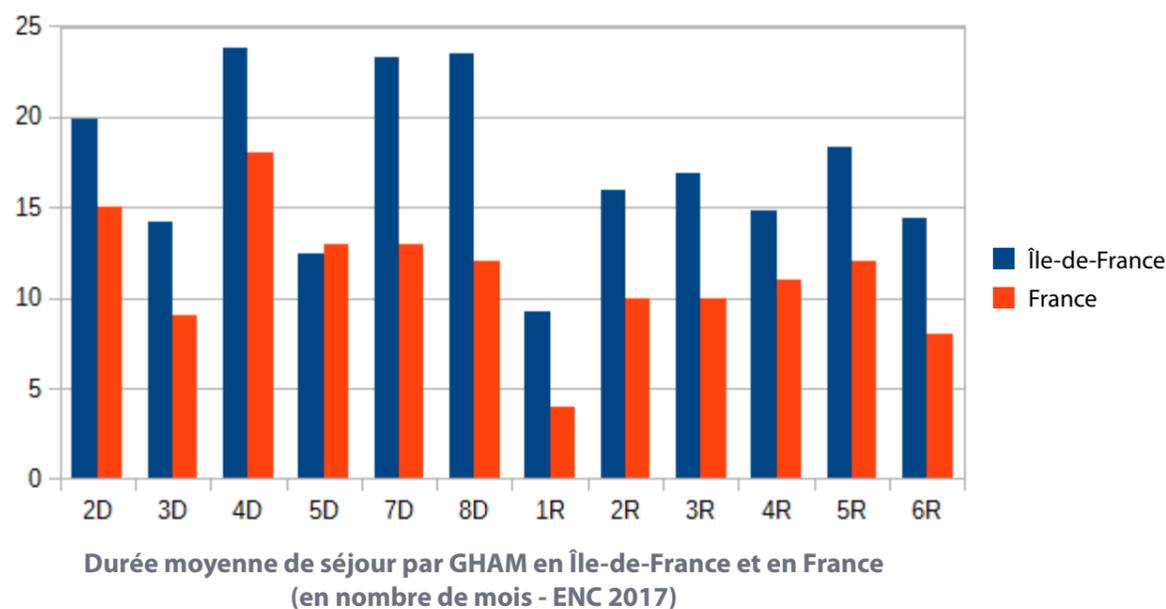
## Durées de séjour

### Durées moyennes de séjour

Les durées moyennes de séjour issues de l'enquête 2017 sont plus importantes en Île-de-France que sur l'ensemble du territoire national, ce quel que soit le GHAM concerné.

Les GHAM en diffus présentent les durées de séjours les plus importantes : en Île-de-France, les GHAM 4D, 7D et 8D présentent les temps de séjours les plus significatifs, supérieurs à 20 mois.

Tous GHAM confondus, la moyenne de séjour est de 18 mois à l'échelle francilienne et de 12 mois au niveau national.



Référence de l'enquête	2D	3D	4D	5D	7D	8D	1R	2R	3R	4R	5R	6R
Enquête 2017	20	14	24	12	23	24	9	16	17	15	18	14
Enquête 2016	22	17	22	15	17	18	9	14	34	20	21	7
Enquête 2015	18	17	21	13	19	11	3	14	19	19	16	12

Durée moyenne de séjour (en mois) par GHAM sur les trois dernières enquêtes

N.B. : la DRIHL a déployé des indicateurs régionaux de suivi des durées de séjour depuis 2018. Ce suivi vise à renforcer le suivi des durées d'hébergement avec des données par tranches et non plus par moyennes. Sa mise en oeuvre doit notamment permettre d'objectiver le volume de personnes présentes en structure depuis plus de quatre ans et comporte des items sur leur situation sociale (évaluation sociale, demande de logement social).



## Présentation des coûts par GHAM

### Références de coûts moyens et médians

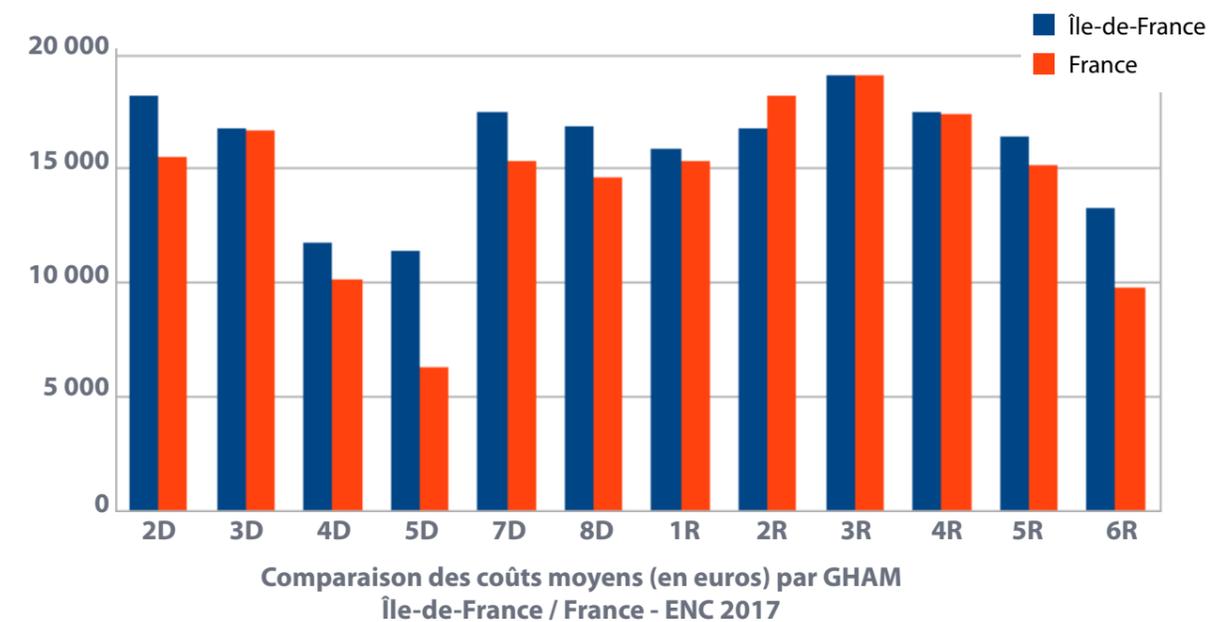
Les valeurs des références de coût moyen et médian par place - tous GHAM confondus - des établissements franciliens sont en diminution depuis la première enquête.

Coût €	2D	3D	4D	5D	7D	8D	1R	2R	3R	4R	5R	6R	Tous GHAM confondus
Cout moyen/place 2017	18 203	16 784	11 714	11 371	17 492	16 823	15 822	16 743	19 106	17 455	16 377	13 259	16167
Cout moyen/place 2016	18 556	18 644	11 983	9 332	16 978	17 858	14 580	18 241	19 784	17 937	17 322	13 471	16588
Cout moyen/place 2015	17 738	17 815	12 320	9 473	15 863	19 141	16 839	18 238	20 148	16 810	16 639	12 427	16711
Cout médian/place 2017	16 638	16 682	10 950	9 926	17 187	17 905	14 606	16 925	18 361	16 520	15 508	12 805	15 738
Cout médian/place 2016	18 118	18 644	12 519	8 402	16 477	18 485	14 774	17 298	19 260	16 287	16 276	12 537	15 996
Cout médian/place 2015	17 548	18 292	12 161	10 013	16 436	20 200	14 821	17 589	19 771	16 203	16 277	14 602	NC

Coût moyen / coût médian par place francilien par GHAM - ENC 2017

Ces évolutions s'expliquent notamment par la montée en charge du renseignement de l'enquête, l'amélioration de l'appropriation de l'outil par les services de l'État et les opérateurs ainsi que par le changement de périmètre des GHAM.

Les coûts moyens par GHAM de l'ENC 2017 sont systématiquement supérieurs en Île-de-France par rapport aux coûts constatés au niveau national, excepté sur le GHAM 2R (Héberger, Alimenter, Accompagner).



Le coût moyen régional francilien tous GHAM confondus par place est supérieur de 1 600€ au coût moyen national (cf. tableau coût moyen par mission et par place page suivante).

**Cette différence est portée à plus de 60 % par la mission Héberger.**

	2D	3D	4D	5D	7D	8D	1R	2R	3R	4R	5R	6R
Places	1 826	115	4 345	162	308	127	1 085	2 746	5 182	836	1 548	154
Moyenne coût/place	18 203 €	16 784 €	11 714 €	11 371 €	17 492 €	16 823 €	15 822 €	16 743 €	19 106 €	17 455 €	16 377 €	13 259 €
Ratio ETP/place	0,17	0,18	0,08	0,04	0,15	0,11	0,18	0,17	0,21	0,19	0,15	0,12
Coût moyen pour héberger/place	7 393 €	6 644 €	6 209 €	7 797 €	7 821 €	7 644 €	7 471 €	6 663 €	7 736 €	7 981 €	8 383 €	8 206 €
Coût moyen alimenter/place	172 €	1 212 €	114 €	1 151 €	98 €	1 300 €	3 520 €	2 996 €	3 287 €	538 €	321 €	1 084 €
Coût moyen accueillir/place	648 €	3 767 €	294 €	2 112 €	2 832 €	770 €	4 712 €	820 €	3 133 €	3 655 €	1 035 €	3 871 €
Coût moyen accompagner/place	9 991 €	5 161 €	5 097 €	312 €	6 741 €	7 109 €	119 €	6 264 €	4 950 €	5 281 €	6 637 €	0 €
Places	8 157	1 030	15 331	6 622	1 475	1 859	4 150	11 575	10 689	2 286	4 466	2 338
Moyenne coût/place	15 539 €	16 684 €	10 099 €	6 334 €	15 324 €	14 445 €	15 293 €	18 231 €	19 015 €	17 358 €	15 659 €	9 553 €
Ratio ETP/place	0,16	0,18	0,08	0,04	0,15	0,11	0,19	0,21	0,23	0,02	0,16	0,11
Coût moyen pour héberger/place	6 066 €	6 439 €	5 110 €	3 607 €	6 134 €	5 885 €	7 272 €	7 297 €	7 155 €	7 052 €	7 368 €	5 370 €
Coût moyen alimenter/place	229 €	1 562 €	129 €	332 €	164 €	1 841 €	3 003 €	2 871 €	2 988 €	369 €	318 €	647 €
Coût moyen accueillir/place	561 €	2 272 €	312 €	2 133 €	2 399 €	589 €	4 663 €	920 €	2 988 €	369 €	976 €	3 016 €
Coût moyen accompagner/place	8 683 €	6 410 €	4 548 €	262 €	6 626 €	6 129 €	355 €	7 143 €	5 886 €	3 222 €	6 997 €	0 €

Coût moyen par mission et par GHAM en Île-de-France et en France – ENC 2017

	Coût moyen / place	Coût moyen / place – mission héberger	Coût moyen / place – mission alimenter	Coût moyen / place – mission accueillir	Coût moyen / place – mission accompagner
Île-de-France	16 167	7 252	1 585	1 574	5 876
France	14 566	6 259	1 331	1 534	5 442

Coût moyen par mission et par place (en euros)



## Déterminants de coût

L'ENC 2017 retrace les déterminants de coûts observés sur le secteur de l'hébergement :

- un CHRS présente des coûts plus élevés qu'un CHU en raison de l'accompagnement étayé qui y est proposé ;
- l'accompagnement diffus présente un coût moins élevé que le regroupé : les dépenses d'entretien et de veilleurs de nuit sont moins importantes qu'en regroupé ;
- l'équilibre économique des établissements de moins de 60 places est plus difficile à atteindre en raison de coûts fixes et de l'absence de piste de mutualisation des coûts faute de dimensionnement suffisant ;
- les établissements offrant une prestation d'alimentation issue de la confection de plats en interne présentent un coût à la place plus élevé que les établissements ayant opté pour la délivrance de repas par une structure extérieure ou de tickets repas.

Île-de-France - Statut juridique	Coût moyen par place (en euros)
CHRS	17 219
Non CHRS	15 136

Île-de-France - Typologie d'accueil	Coût moyen par place (en euros)
Regroupé	17 300
Diffus	14 583

Île-de-France - Alimentation	Coût moyen par place (en euros)
Confection interne	17 575
Distribution de denrées ou de bons de repas	16 734
Pas de repas	14 940
Structure externe	17 347

Île-de-France - Taille des structures	Coût moyen par place (en euros)
de 1 à 19 places	17 681
de 20 à 39 places	16 171
de 40 à 59 places	15 633
plus de 60 places	15 160

### Focus : accompagnement spécifique (cf. supra : précisions sur les publics concernés)

Les structures proposant un accompagnement à l'attention de publics spécifiques présentent un coût à la place significativement supérieur à celles n'en proposant pas : le nombre d'ETP d'accompagnement et de veilleurs de nuit y est souvent plus élevé, un pécule de subsistance y est plus souvent sollicité pour les personnes les plus éloignées de l'insertion.

Île-de-France - Accompagnement de publics spécifiques	Coût moyen par place (en euros)
Accompagnement de publics spécifiques	17 647
Pas d'accompagnement de publics spécifiques	15 662

Île-de-France - Accompagnement de publics spécifiques	Coût moyen par place (en euros)
Moins d'une demi-journée d'accompagnement par place	15 734
Plus d'une demi-journée d'accompagnement par place	18 148

**HÉBERGER**  
**SE LOGER**  
**CONSTRUIRE**  
**HABITER MIEUX**

**DRIHL**

5 rue Leblanc - 75 911 Paris Cedex 15

01 82 52 40 00

[www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

